

05.06.2005 - 16:14 Uhr

hotelleriesuisse se félicite du résultat de la votation sur Schengen

Berne (ots) -

hotelleriesuisse est extrêmement heureuse de l'acceptation de l'Accord Schengen par les électrices et les électeurs. Le tourisme suisse peut maintenant lutter à armes égales avec ses concurrents européens.

L'adhésion de la Suisse à l'Accord Schengen élimine le principal obstacle dont nous sommes seuls responsables et qui empêchait les touristes d'outre-mer d'accéder facilement à la Suisse : Le visa séparé pour les touristes, qui se rendent en Europe, et qui désirent visiter notre pays. Ils pourront bientôt voyager dans tous les États de l'UE, en Norvège, en Islande et aussi en Suisse avec un seul visa. Cela leur épargne des coûts supplémentaires et des procédures administratives rébarbatives. Les experts estiment que cette simplification pourrait doubler le nombre de nuitées des touristes d'outre-mer au cours des prochaines années.

Cette amélioration des conditions cadre contribue aussi à sauvegarder des places de travail dans la quatrième branche de l'économie suisse.

Une branche d'exportation qui importe ses clients

Bien que la réalisation de la prestation de service soit liée à 100 % à l'emplacement, le secteur du tourisme présente un caractère d'exportation marqué : 12,6 milliards de francs ou près de 60% de la totalité des recettes sont générés par des hôtes étrangers qui voyagent en Suisse. Ces chiffres placent le tourisme au troisième rang des branches d'exportation, derrière l'industrie chimique et l'industrie des machines. Contrairement aux industries classiques d'exportation, le tourisme n'a pas besoin d'un libre accès aux marchés étrangers, mais d'un accès libre et facilité à notre pays pour les hôtes étrangers.

L'adhésion de la Suisse à l' Accord Schengen, qui fait partie des Accords bilatéraux II, constitue un pas important pour approfondir les relations économiques avec l'UE et un signal politique positif.

hotelleriesuisse va maintenant ouvrir sans attendre pour une acceptation de l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux États membres de l'UE, soumise à votation le 25 septembre prochain. Notre engagement se traduit par le soutien de la campagne des associations économiques au moyen de fonds et à travers l'engagement personnel des représentants d'hotelleriesuisse

Contact:

hotelleriesuisse
Isabel Garcia
Responsable de la communication
Tél.: +41 31 370 42 86
Mobile: +41 79 652 85 19